

Conseil communal de Lausanne

Autorisations d'achats pour l'exercice 2024

Rapport sur le préavis N° 2023/50

La Commission des finances a examiné le préavis N° 2023/50 lors de sa séance du 1er novembre 2023.

Par ce préavis, la Municipalité sollicite des autorisations d'achats pour 2024, d'un montant total net de CHF 7'178'200, contre CHF 7'322'300 pour 2023 soit une diminution de CHF 144'100.

Autorisations d'achats pour les véhicules, machines et matériels (sans matériels et logiciels informatiques)

Direction	Budget 2024	Part du total	Achat de remplacement	Nouvelles acquisitions	Budget 2023	Ecart B23-B24 en %
Total	7'178'200	100%	6'216'100	962'100	6'352'200	13%
CD	-	0%	-	-	-	-
SE	1'214'700	17%	1'195'500	19'200	1'475'400	-18%
SCS	226'400	3%	195'100	31'300	55'000	312%
LEA	734'500	10%	664'500	70'000	790'500	-7%
EJQ	192'900	3%	128'100	64'800	137'800	40%
FIM	4'251'600	59%	3'591'500	660'100	3'571'500	19%
SIL	558'100	8%	441'400	116'700	322'000	73%

Il est à relever que les dépenses effectives concernant ces achats figureront en augmentation des investissements au bilan. Les amortissements seront eux portés dans les comptes de fonctionnement respectifs.

Les montants non utilisés à la fin de l'exercice comptable ne sont pas reportés l'année suivante.

Le préavis donne un détail exhaustif de ces demandes d'achats sollicités par les Directions. Il est utile de relever deux points en particulier spécifiques à l'exercice 2024. D'une part, à partir de cette année les autorisations d'achats informatiques sont intégrées dans le crédit cadre informatique annuel et d'autre part le préavis actuel garantit dans la durée le mode de financement, via le fonds CO2, de l'accompagnement vers l'électromobilité du parc de l'administration communale, tant pour l'installation des véhicules que de l'installation des bornes de recharge.

A l'issue des discussions, la Commission des finances accepte les conclusions du préavis 2023/50 et propose au Conseil d'en faire de même.

M. Paulraj Kanthia, rapporteur

Le rapport accepté avec 8 acceptations , 0 non et 3 abstentions.

Lausanne, le 1er novembre 2023